

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 29 septembre 2009 à 19 h 05  
maison de la culture Maisonneuve, 4200, rue Ontario Est, Montréal**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Lyn THÉRIAULT, mairesse d'arrondissement  
Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga  
Monsieur Richer DOMPIERRE, conseiller du district de Louis-Riel  
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéreaultville  
Madame Claire ST-ARNAUD, conseillère du district de Maisonneuve–Longue-Pointe

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME LYN THÉRIAULT,  
MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement  
Monsieur Renaud Côté, directeur, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du  
développement social  
Monsieur Michel Fachinetti, directeur, Direction des travaux publics  
Madame Michèle Giroux, directrice, Direction de l'aménagement urbain et services aux  
entreprises  
Monsieur Claude B. Plante, directeur, Direction des services administratifs  
M<sup>e</sup> Julie Doyon, secrétaire d'arrondissement

**NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :**

Environ 40 citoyens-nes.

---

**Ouverture de la séance**

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 12.

---

**CA09 27 0330**

Il est proposé par Richer DOMPIERRE

appuyé par Laurent BLANCHARD

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**CA09 27 0331**

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Gaëtan PRIMEAU

Et résolu :

d'approuver la liste des projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets en 2010, 2011 et 2012 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;

d'approuver le texte des Faits saillants des investissements prévus pur 2010 qui accompagnera le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et sera inclus au Programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

1090676005

---

#### **CA09 27 0332**

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Gaëtan PRIMEAU

Et résolu :

de présenter, d'adopter et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2010 de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve;

d'affecter une somme de 1 324 400 \$ des surplus de l'arrondissement afin de compléter sa dotation budgétaire pour l'année 2010.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

1090676003

---

#### **Période de questions des citoyens-nes**

- 1- Il mentionne que depuis le réaménagement du parc Boucher de la Bruère, il y a moins de service et que l'entretien du chalet est mauvais.
  - 2- Il demande si les droits de mutation sont versés à la ville centre.  
Il demande pour le projet Les Cours La Fontaine, si certains lieux comme le stationnement incitatif et les trottoirs seront refaits.
  - 3- En matière de sécurité publique, elle souhaiterait que le budget pour le poste de quartier dans Tétraultville, soit augmenté.
  - 4- En matière de sécurité publique, il mentionne que sur la rue Dubuisson, le trottoir est plus bas que la rue.
  - 5- Il mentionne que rien n'a été prévu pour la réparation du parc Morgan au PTI.
  - 6- Il demande pourquoi aucune somme n'a été prévue au budget pour implanter les mesures d'apaisement de la circulation.
  - 7- Il mentionne que la rue Haig est devenue une autoroute où des trous n'ont été réparés qu'en septembre.
- 

#### **Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est complété, la mairesse d'arrondissement, Madame Lyn Thériault, déclare la levée de la séance extraordinaire à 20 h 05.

---

**SIGNÉ À MONTRÉAL, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DE NOVEMBRE 2009**

---

**Monsieur Réal Ménard**  
Maire d'arrondissement

---

**M<sup>e</sup> Julie DOYON**  
Secrétaire d'arrondissement

Afin de tenir compte de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les informations de nature nominative ont été supprimées de cette version électronique.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 5600, rue Hochelaga, Bureau RC30, durant les heures normales d'ouverture.